

Paris, le 5 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Réforme de la formation professionnelle : une première étape est franchie

Les Régions prennent acte des annonces de ce jour de la Ministre du travail en matière de formation professionnelle. Elles partagent le diagnostic et les enjeux présentés par la Ministre, sur la nécessité de concentrer l'effort de formation vers ceux qui en ont plus besoin, singulièrement les demandeurs d'emplois dont elles ont la compétence, et la nécessité de simplifier le système.

Par courrier du 23 février dernier, le Président de Régions de France Hervé MORIN avait alerté le Premier ministre du risque d'une réforme de la formation a minima. Le message a été entendu.

**Une première étape est franchie**, à travers le crédit en euros du compte personnel de formation, la mobilisation pour le plan d'investissement compétences, la mise en place du conseil en évolution professionnelle, etc.

**Les Régions regrettent néanmoins que le Gouvernement ne soit pas allé suffisamment loin dans la simplification de la gouvernance de la formation des demandeurs d'emplois, où se superpose une multitude d'acteurs.** Elles avaient proposé au Premier ministre le principe simple du "un public = un financeur" en assurant un pilotage unifié de cette politique. Elles continueront à porter ce message dans le débat parlementaire.

**En tant que premier financeur de la formation des demandeurs d'emplois, elles seront néanmoins en première ligne dans le pilotage du plan d'investissement compétences, à travers la signature des conventions d'amorçage en 2018 et des pactes pluriannuels à partir de 2019.**

**S'agissant de l'agence France compétences, les Régions seront extrêmement vigilantes pour que sa mise en place se fasse dans le respect de la décentralisation et d'un véritable quadripartisme. Elles seront forces de propositions au cours des prochaines semaines.**